



Grenoble, le 25 mai 2016

DIRECTION ACTION TERRITORIALE
DIRECTION TERRITOIRE SECTEUR 1
MAISON DES HABITANTS CHORIER-BERRIAT
Affaire suivie par : Matthieu WARIN
matthieu.warin@grenoble.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMMERCANTS DE LA PLACE SAINT-BRUNO ET DES RUES ADJACENTES

LUNDI 9 MAI 2016 A 19H - SALLE DES TICKETS (PLACE SAINT-BRUNO)

Commerçants présents : Rafik HABA (Café des Délices), Gérard TALIN (Jardins du Monde), Fethi BENSNADA (Café des Vedettes), Fathia MAGHREBI (Union de Quartier / Entrepreneuse).

Elus : Sonia YASSIA (conseillère municipale déléguée au Secteur 1), Pascal CLOUAIRE (adjoint au maire démocratie locale-économie de proximité-Europe), Olivier BERTRAND (conseiller municipal délégué aux animations, événements et temps festifs)

Techniciens : Axelle Violleau (service Commerces Métropole), Valérie CHENEVIER (Direction Territoire 1), Véronique VIC (ADL MDH Chorier Berriat), Matthieu WARIN (Direction MDH Chorier Berriat).

Diffusion : présents et Stéphane Alexis, service Commerces Métropole-Olivier Curto, chargé de l'éclairage public et illuminations, direction Environnement et Cadre de Vie (DECV)- Eric Jeymond, service Espaces Verts en charge des secteurs 1 et 3-Virginie Chirez, DECV-Pierre Petiot, technicien Espace Public DT 1.

Cette rencontre a pour objectif de préparer les principales animations de l'été 2016 (le Ramadan et la fête de l'Aïd, l'Euro de Football, les animations d'été).

Valérie CHENEVIER présente rapidement la direction du territoire 1 qui comporte un volet Cadre de Vie et un volet Développement social et animation (avec la Maison des Habitants). Elle souhaite qu'un lien régulier soit tissé avec les commerçants sur ces deux volets. Elle rappelle également le travail en cours avec les habitants sur le projet de réaménagement du square St Bruno, retenu au budget participatif 2015.

Pascal CLOUAIRE plaide pour la création d'une Union Commerciale des commerçants de la Place Saint-Bruno et des rues adjacentes. Il existe aujourd'hui une Union Commerciale des commerçants du Cours Berriat mais exclusivement axé sur l'organisation de la braderie. Or, la Ville aurait besoin d'un interlocuteur pour travailler plus fréquemment avec les commerçants.

Il rappelle par ailleurs les chantiers en cours sur la Place Saint-Bruno :

- Réaménagement du Square dans le cadre du Budget Participatif 2015 (travail en cours pour l'établissement du cahier des charges en lien avec le collectif d'habitants porteur du projet).
- Groupe de travail habitants/Elus/techniciens sur le stationnement, les terrasses, la propreté, la tranquillité...
- Nouveau règlement des marchés à l'échelle de la ville (adaptation des horaires).

Les animations sont également indispensables pour une réappropriation de l'espace public par les habitants, les associations, les commerçants.

Olivier BERTRAND rappelle les prérogatives du Service Événementiel de la Ville qui instruit les demandes de manifestations ainsi que les demandes des commerces (avec la Métro lorsqu'elle est concernée). Il indique que le Service Pavoisement (qui fournit la logistiques : tables, chaises...) est très sollicité en été et qu'il convient de bien anticiper les demandes. Il rappelle également que l'Etat d'Urgence est prolongé au moins jusqu'à la fin de l'Euro 2016 et que cela limite les possibilités de manifestations festives sur consignes de la Préfecture : pas de tireuse à bière, pas d'écrans à l'extérieur des bars. Pour la Fête de la Musique, les groupes sont libres de jouer jusqu'à minuit (installation libre) et il n'y a pas de déclaration préalable à faire. Mieux vaut toutefois que les commerçants s'organisent entre eux à l'échelle de la Place Saint-Bruno. L'Union de Quartier se propose comme interlocuteur pour rassembler les idées et envies des commerçants.

Les commerçants seraient favorables à une occupation d'une partie de la Place pour la Fête de la Musique. Sonia YASSIA y est également favorable. Il reste à organiser les choses.

Les commerçants alertent sur différents problèmes relevant de la gestion urbaine de proximité (GUP) :

- le problème du faible éclairage public de certaines zones de la Place : Valérie CHENEVIER a consulté, depuis la réunion, la direction Environnement et Cadre de Vie, qui suit l'éclairage public : la place est composée de près de 35 points lumineux dont 12 points dans le parc (boules). Sur le côté Nord de la place le matériel est en bon état et de bonne qualité. Ce sont les mêmes dispositifs qui seront mis en place sur les côté Est et Sud en lieu et place des vieux luminaires. Dans le parc, les boules seront remplacées par du matériel identique à ce qui a été mis en place Sur la place Birr Hakeim. Dans le cadre des travaux prévu à partir de septembre 2016, il y aura également la reprise de la partie autour de l'église.
- La question de la vitesse excessive sur la rue Michelet : ce problème a déjà été remonté par les habitants et la DT 1 l'a inscrit au titre des travaux de proximité 2016 ; c'est en cours d'étude par les services de la Métropole qui ont désormais la compétence sur la voirie.
- La question de la présence de camions des commerçants non-sédentaires lors des marchés devra être résolue dans le cadre de la mise en place du nouveau règlement en gestation.
- La taille des végétaux : est jugée insuffisante ; la DT 1 sollicitera le service Espaces Verts.

Sur les points de GUP, Valérie CHENEVIER rappelle que la DT 1 a un technicien Espace Public, Pierre PETIOT, qui en assure la gestion et suivi ; les commerçants peuvent le joindre directement : 0476488894 pierre.petiot@grenoble.fr

Pascal CLOUAIRE alerte sur les demandes concernant les soirs de Ramadan : l'autorisation de fermeture des bars ne pourra pas excéder 2 heures du matin (règlement Ville touristique) avec une préférence pour 1 heure du matin.

Les participants ont conscience des tensions entre les bars et le voisinage immédiat : problème de nettoyage des terrasses (de la responsabilité des bars), de dépassement des zones de terrasses (rappel à la vigilance)... Il est souhaitable de maintenir un dialogue direct entre commerçants et habitants (dialogue souhaité par les commerçants qui regrettent que les habitants ne viennent pas discuter des problèmes rencontrés).

Véronique VIC indique que des animations auront lieu cet été sur le Square et (ou) la Place les 12, 19 et 27 juillet et 26 août, en lien avec des associations et collectifs d'habitants. Elle invite les commerçants à participer à ces animations qui se dérouleront en fin de journée. Le programme définitif et des idées de formes de participations pourront être donnés dans le courant du mois de juin.

Deux rencontres pourraient être organisées dans les prochaines semaines :

- **Une rencontre spécifique avec les bars** (préparation de la Fête de la Musique, envies communes sur l'animation de la Place, apaisement des relations avec le voisinage). L'UHQ Berriat St Bruno Europole ayant proposé de coordonner les initiatives pour la fête de la musique 2016 sur la place St Bruno, sera associée à cette réunion.
-
- **Une réunion de tous les commerçants pour envisager la création d'une Union Commerciale** (organisée par service Commerces Métropole).